

**COMPTE – RENDU
DU GROUPE PROJET VIE ANIMALE
DU CONSEIL DES SAGES**

Séance du jeudi 24 octobre 2024

ÉTAIENT PRÉSENT·ES :

- **Mme Christine BARBIER**
- **M. Yvan CASTAING**
- **M. Franck CHAUSSÉ**
- **Mme Chantal CHAUVIGNAT**
- **M. Claude MULLER**

Membres du CDS

ASSISTAIT À LA RÉUNION :

- **Mme Audrey CHATAIGNÉ**, animatrice CMJ et facilitatrice du CDS

Rappel de l'ordre du jour :

Lecture de la proposition du plan de la charte de la vie animale
Répartition du plan de la charte entre les membres du groupe projet
Divers : Fiche action congrès, rappel de la quinzaine de l'égalité, Assemblée plénière de fin d'année

Chantal et Franck se sont proposé-es pour rédiger le compte rendu de la séance.

1) Etude de la fiche action pour le Congrès de la Fédération Nationale des Villages et Villes Sages :

Plusieurs membres du Conseil Des Sages vont participer au congrès de la Fédération Nationale des Villages et Villes Sages qui se tiendra du 21 au 23 novembre 2024 à Thionville. Il a été demandé de compléter une fiche action par groupe.

L'ensemble du groupe projet « Vie Animale » a pu prendre connaissance de la fiche action mise en forme par Christine. Quelques rectificatifs mineurs ont été faits. Approbation de la fiche par le groupe.

2) Lecture de la proposition du plan de la charte de la vie Animale :

Pour cette réunion, les membres devaient travailler sur le plan de la charte de la vie animale. Deux groupes avaient été formés. Un groupe a partagé une première trame du projet de plan.

Lors de cette réunion, l'ensemble du groupe a pu faire des propositions de modifications et indiquer les éléments qu'il souhaitait retenir pour le projet de plan de la charte.

Le préambule doit être assez courte et organisé en deux parties :

- Pourquoi une charte ? Quels sont ses objectifs ?
- Les spécificités géographiques de la commune pouvant jouer un rôle sur la biodiversité et plus particulièrement sur la faune. Par exemple : l'importance des zones humides, le fait d'être à la périphérie d'une grande métropole, etc.

Remarque sur le document de présentation, la diapositive 3 « la ville de Bègles » et la diapositive 4 « les Béglais » sont mises de côté. Une partie des informations peuvent être réparties dans d'autres paragraphes de la Charte.

A partir de la diapositive 5 « l'animal en ville », le groupe a décidé de se centrer sur la liste des animaux qui devraient être étudiés dans la Charte.

- *Pour les liminaires, ont été retenu* : les rats, les pigeons, les hérissons et les moustiques.
- *Pour les animaux sauvages, ont été retenu* : les frelons asiatiques, les renards, les chenilles processionnaires, les ragondins, les chauves-souris, les reptiles (lézards, serpents) et les oiseaux.

- *Pour les animaux domestiques, ont été retenus : les deux espèces les plus représentées : les chiens et les chats.*

Par ailleurs, plusieurs éléments sont évoqués :

- Prévoir un paragraphe sur l'importance des zones humides pour la faune ;
- Pour la partie réglementation, éviter si possible de concentrer ces informations dans une même partie. Lier la législation aux animaux concernés ;
- Les organismes officiels retenus : la SPA, la SACPA, la LPO, et la SEPANSO ;
- La maltraitance animale ;
- Les deux dernières diapositives du document présenté deviennent le paragraphe de propositions, c'est-à-dire, trouver ce qui serait souhaitable sur la commune pour répondre aux objectifs.

Une réunion de travail est arrêtée le 21 novembre 2024 à 14h30 chez Christine pour retravailler le plan de la Charte et se répartir les différentes parties.

3) Divers :

- Rappel de la Quinzaine de l'égalité et de la diversité : Retour d'Yvan concernant les différents temps de préparations des scénettes avec les jeunes du CMJ. Invitation à la représentation finale le mercredi 13 novembre 2024 de 16 h à 18 h à ChapitÔ.
- Assemblée plénière de fin d'année : Celle-ci se déroulera sur 2h00, en présence de Monsieur le Maire. La date n'est pas encore fixée.

La prochaine réunion du groupe projet « Vie Animale » aura lieu le **mardi 03 décembre 2024 de 14h à 16h au salon de réception à la mairie de Bègles.**